

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	53	57

Date de la convocation
6 mai 2026

Numéro de la délibération
26-08

Objet de la délibération

**Élection du Président du
PETR Pays Loire Beauce**

L'an deux-mille-vingt-six, le dix-neuf mai à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le six mai deux-mille-vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle François Villon de Saint-Ay, sous la présidence de Monsieur Frédéric CULLERIER, Président sortant.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Stéphanie ALVES (Rouvray-Ste-Croix), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournoisis), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Annick BUISSON (Gidy), Martial SAVOURE-LEJEUNE (suppléant de Thierry DARDALHON – Cercottes), René DAUDIN (Artenay), Florine DELBARRE (Huêtres), Magali BEAUD'HUY (suppléante de Patrick GIRARDET – Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), Denis LAVOLLÉE (Boulay-les-Barres), Fabienne LEGRAND (Sougy), Frédéric LOPEZ (La Chapelle-Onzerain), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (suppléant de Lorraine MARTEAU – Trinay), Myriam MATTIA-TALBO (Artenay), Alban PAILLET (Coinces), Denis PELE (St-Péravy-la-Colombe), Odile PINET (Patay), Nathalie REDIN (Bucy-le-Roi), Denis REIG (Bucy-St-Liphard), Virginie SICARD (Gémigny), Christophe LEFEBVRE (suppléant de Sandrine SIMON - Boulay-les-Barres), Sylvie VALENTIN (Villamblain), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Anita BENIER (Baccon), Anne BOUGRAIN (Coulmiers), Aurore CARO (Meung/Loire), Édith CHARDON (Tavers), Valérie RICHARD (suppléante de Yohann CHESNEAU - Binas), Jean-Marie CORNIERE (suppléant de Florence CHEVRIER - Dry), Claudie COUTURE (Villermain), Jonathan DEROSIER (Meung-sur-Loire), Christophe DEWAELE (St-Ay), Léane FARINA JAVOY (Mézières-lez-Cléry), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Marie-Françoise QUÉRE (suppléante de Jean-Luc FOURNIER – St-Ay), Christine FRAMBOISIER (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Grégory GONET (Messas), Frank HOVORKA (Beaugency), Brigitte LASNE-DARTAILH (Baule), Baptiste LIGOUY (St-Laurent-des-Bois), Maryline MACEDO (Lailly-en-Val), Bernadette BESNARD (suppléante de Michèle MAZY-VILAIN - Le Bardon), Vincent MENU (Cléry-St-André), Sandrine PAIN (Rozières-en-Beauce), Aurélien PROVOST (Beauce-la-Romaine), Stéphane ROY (Mareau-aux-Près), Sandrine MONTIGNY (suppléante de François-Marie VAUXION – Cléry-St-André), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce), Laurence CHERON-CHESNEAU (suppléante de Steven YVON),

A donné pouvoir :

Yves FROISSART (Beaugency) à Frank HOVORKA (Beaugency),
Martine LEFAUCHEUX (Gidy) à Annick BUISSON (Gidy),
Virginie PAROU (Sougy) à Fabienne LEGRAND (Sougy),
Daniel THOUVENIN (Villorceau) à Grégory GONET (Messas).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Murielle SALMON (Bricy), Gildas LEVESQUE (Tournoisis), Nathalie BIANCHI (Ruan), Thierry BRACQUEMOND (Huêtres), Franck CASSONNET (La Chapelle-Onzerain), Jean-Marc RIQUET (Chevilly), David JACQUET (Artenay), Véronique DEFAY (Coinces), Charles PIERRE-LOUIS (Bucy-St-Liphard), Cyrille CHATEIGNER (Patay).

Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le



ID : 045-200075869-20260521-26_08-DE

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	53	57

Date de la convocation

6 mai 2026

Numéro de la délibération

26-08

Objet de la délibération

Élection du Président du
PETR Pays Loire Beauce

Les délégués suppléants de la CCTVL : Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Isabelle GRAVRAND (Tavers), Manuela DELACOUR (Messas), Stéphane GAULTIER (Lailly-en-Val), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-St-André), Matthieu LE ROYET (Rozières-en-Beauce), Éric COUADIER (Mareau-aux-Prés), Carole LESELLIER (Epièdes-en-Beauce),

Ainsi que : Isabelle BRIARD (St-Ay), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce).

Vu la délibération n° C2026_44 du 16 avril 2026 de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine désignant les délégués titulaires et suppléants siégeant au comité syndical du PETR Pays Loire Beauce,

Vu la délibération n° 2026-070 du 5 mai 2026 de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire désignant les délégués titulaires et suppléants siégeant au comité syndical du PETR Pays Loire Beauce,

Après installation du comité syndical, le doyen d'âge, Monsieur Michel FAUGOUIN, procède à l'appel des candidatures pour l'élection du Président du PETR Pays Loire Beauce,

Vu la candidature de Monsieur Stéphane ROY, maire de Mareau-aux-Prés,

Vu les statuts du PETR Pays Loire Beauce et notamment son titre III « organe de gestion et de décision »

Vu le règlement intérieur du PETR Pays Loire Beauce en date du 30 septembre 2021,

Monsieur Michel FAUGOUIN, doyen de l'assemblée, président de séance et accompagné de deux assesseurs, Christophe DEWAELE et Marie-François QUÉRÉ, procède à l'élection du Président du PETR Pays Loire Beauce.

62 délégués votants ; 53 délégués présents, 4 pouvoirs,
- Nombre de votes : 57
- Blancs : 3
- Exprimés : 54

Nombre de voix pour Monsieur Stéphane ROY : 54 voix

Monsieur Stéphane ROY est élu Président du PETR Pays Loire Beauce.

Le Président est immédiatement installé dans ses fonctions.

ADOPTÉE

Certifié conforme au Registre des délibérations,



Stéphane ROY
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Dominique LORCET
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le

ID : 045-200075869-20260521-26_08-DE

